



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 9 juillet 2024

« Déterminés. Faire naître de nouveaux espoirs dans la lutte contre les cancers » : le rapport d'activité 2023 de l'Institut national du cancer



L'année 2023 a marqué une étape importante dans l'évolution de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers. Sa première feuille de route est arrivée à mi-parcours. Des actions emblématiques ont également jalonné l'année notamment l'élaboration de la nouvelle feuille de route « Priorité dépistages » venue renforcer les actions déjà lancées dans le domaine de la prévention. Parallèlement, un nouvel élan a été donné à la lutte contre le tabac, premier facteur de risque évitable de cancer, avec le lancement du Programme national de lutte contre le tabac (2023 – 2027). Dans les domaines de la recherche ou encore de l'amélioration des soins des patients atteints de cancers de mauvais pronostics, les avancées s'incarnent dans la création de centres de recherche intégrée d'excellence sur les cancers de l'enfant et par la labellisation de réseaux d'excellence clinique dédiés aux cancers de mauvais pronostics.

L'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre les cancers ont à nouveau démontré un engagement collectif constant au bénéfice de nos concitoyens.

« Ce rapport d'activité montre l'engagement qui est celui de l'ensemble des collaborateurs de l'Institut. Ensemble, et aux côtés des acteurs de la cancérologie, ils œuvrent à réduire le poids des cancers dans le quotidien de tous nos concitoyens. Ce rapport témoigne aussi d'un engagement de tous les instants de Thierry Breton, le directeur général de l'Institut, qui quittera ses fonctions le 24 août prochain. Son impulsion et son implication dans des dossiers phares qu'il a pu mener ces 10 dernières années ont fait significativement avancer la lutte contre les cancers. C'est avec une grande expertise du domaine des politiques publiques qu'il a suivi la mise en œuvre du 3^e Plan cancer et a travaillé, à mes côtés, à la Stratégie décennale de lutte contre les cancers et à son déploiement. Il s'est notamment largement investi pour améliorer le maintien et le retour en emploi de nos concitoyens touchés par la maladie ou encore, au niveau international, dans la mise en commun des expertises des pays les plus avancés en matière de lutte contre les cancers avec la

création du G7 Cancer. Je tenais à le remercier pour cette collaboration fructueuse de ces 10 dernières années. »

Pr Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer

RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION POUR DIMINUER LES RISQUES DE CANCERS

Premier réflexe à acquérir pour diminuer le risque de cancer, la prévention des facteurs de risques évitables est un enjeu majeur dans la lutte contre la maladie.

La vaccination contre les papillomavirus humains (HPV), recommandée aux enfants de 11 à 13 ans, a bénéficié d'une campagne gratuite dans les collèges. Annoncée par le président de la République en février 2023, elle s'est organisée dès septembre de la même année. À cette occasion, l'Institut national du cancer a déployé un dispositif d'information. Un premier bilan a montré que 400 000 enfants de 12 ans ont été vaccinés, soit 48 % de la classe d'âge¹.

L'Institut s'engage aussi au niveau européen dans le projet « <u>PartnERship to Contrast HPV</u> » qui réunit 18 pays pour favoriser l'augmentation de la couverture vaccinale. Ce projet ambitieux vise l'éradication des cancers liés aux HPV au cours de la prochaine décennie.

Outre le <u>programme national de lutte contre le tabac</u> (PNLT 2023 – 2027), l'Institut et ses partenaires œuvrent sans relâche et avec tous les moyens contre le premier facteur de risque évitable, responsable chaque année de plus de 46 000 décès par cancer. Ainsi, avec le <u>programme Tabado</u>, il accompagne, avec les acteurs de terrain, les élèves des lycées professionnels, des centres de formation des apprentis, des maisons rurales et des établissements pour l'insertion dans le sevrage tabagique. Après 5 années, il a permis d'accompagner plus de 83 000 jeunes par an.

L'Institut apporte par ailleurs un soutien financier et son expertise au <u>programme d'aide au sevrage tabagique mis en place par la ville de Paris.</u> Il s'agit, par l'activité physique d'accompagner et de suivre des volontaires dans l'arrêt du tabac.

La prévention des facteurs de risque, c'est autant de comportements qu'il convient d'acquérir dès le plus jeune âge. Aussi, dans le cadre de la <u>réduction des expositions en milieu scolaire</u>, et suite à un appel à projets initié en 2022, l'Institut finance, jusqu'à 3 ans, sept projets. Menés par des organismes publics ou privés participants à une mission de service public, ils ont pour objectif de réduire l'exposition des jeunes aux polluants et facteurs de risques évitables de cancers.

Par ailleurs, l'Institut a créé le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers » afin de s'appuyer sur leur capacité à intervenir à la fois sur les environnements de vie et les comportements individuels. En juillet 2023, le club s'est doté d'une feuille de route triennale articulée autour de 3 thématiques: l'aménagement des territoires, le tabac et l'alcool et l'intégration de la dimension santé dans les politiques publiques.

L'effort de recherche en prévention primaire s'accélère encore. Dans le cadre du **Programme** d'actions intégrées de recherche (PAIR), l'Institut et la Ligue contre le cancer ont publié un <u>appel à projets « Obésité et cancers ».</u> Délétères pour la santé, le surpoids et l'obésité sont le 3e facteur de risque évitable de cancer. Ils sont par ailleurs un facteur de risque accru de récidive ou de second cancer primitif. Quatre projets sont financés sur une durée de 3 ou 4 ans.

Détecter la maladie à un stade précoce permet d'augmenter les chances de guérison avec généralement des traitements moins lourds. Les dépistages organisés poursuivent cet objectif. La feuille de route « Priorité dépistages » est venue renforcer les actions déjà mises en place pour

¹ https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2024/semaine-europeenne-de-la-vaccination-2024-publication-du-calendrier-vaccinal-2024-et-point-sur-les-resultats-encourageants-de-la-vaccination-cont

atteindre l'objectif ambitieux de 1 million de dépistages supplémentaires à horizon 2025. Élaborée par la direction générale de la santé en lien avec l'Institut national du cancer, elle poursuit les objectifs d'une meilleure sensibilisation de la population aux dépistages, un ciblage plus direct vers les populations les plus éloignées du système de santé ou encore à l'amélioration en continu des méthodes et de la portée des dépistages organisés.

Le déploiement de nouveaux dépistages est également un axe de travail majeur pour l'Institut national du cancer. Ainsi, un programme pilote de dépistage des cancers du poumon sera prochainement mis en œuvre. Suite aux recommandations de la Haute Autorité de santé, l'Institut a conduit une expertise sanitaire afin d'élaborer les modalités de mises en œuvre de ce programme. Un appel à candidatures sera prochainement publié pour sélectionner les sites participant à l'expérimentation.

Première cause de décès toutes causes confondues chez l'homme de 45 à 64 ans, l'incidence de ce cancer de mauvais pronostic augmente par ailleurs fortement chez les femmes.

FAVORISER L'ACCÈS AUX MEILLEURS PARCOURS DE SOINS POUR UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS La <u>réforme des autorisations d'activité de cancérologie</u>, entrée en vigueur en juin 2023, a nécessité un accompagnement des acteurs de terrain. L'Institut a particulièrement été mobilisé à leurs côtés pour les seconder dans l'implémentation des ajustements nécessaires et leur mise en application. Cette réforme a pour objectif de garantir la qualité et la sécurité des soins pour tous

application. Cette réforme a pour objectif de garantir la qualité et la sécurité des soins pour tous les patients, quel que soit leur lieu de résidence. Aussi, et aux côtés de critères qualitatifs précis, des seuils d'activité minimale ont été instaurés en chirurgie oncologique pour les organes digestifs et gynécologiques. Ceux déjà existants pour les chirurgies mammaires et thoraciques ont été relevés.

Réduire les séquelles liées aux traitements concourt à alléger le poids de la maladie. Deux personnes sur trois souffrent de séquelles 5 ans après un diagnostic de cancer. En 2023, l'Institut a financé 5 projets pour encourager l'émergence ou le développement de démarches de désescalade thérapeutique. Ces projets visent à expérimenter des modèles organisationnels favorisant cette désescalade, qui s'ils sont probants, pourront être déployés à plus grande échelle. Un appel à projets multithématique et pluridisciplinaire, qui a retenu 4 projets, s'intéresse plus spécifiquement aux moyens de limiter les séquelles liées à la toxicité de la radiothérapie utilisée dans 50 % des traitements des cancers.

22 000 mastectomies totales sont réalisées chaque année en France. Cette ablation se révèle souvent lourde de conséquences pour les patientes. On estime que seulement 30 % des femmes concernées par une mastectomie totale s'engageraient dans une reconstruction du sein. Pour remédier aux difficultés qu'elles rencontrent, lever les freins financiers et l'accès à l'information, une feuille de route a été mise en place. Ainsi, l'Institut national du cancer et la Haute Autorité de santé ont élaboré une plateforme en ligne d'aide à la prise de décision partagée. Celle-ci a pour objectif de donner accès à une information claire et pédagogique sur l'ensemble des possibilités proposées aux femmes qui vont avoir ou ont eu une mastectomie pour prévenir ou traiter un cancer.

En 2023, deux nouveaux référentiels sont venus préciser l'organisation des soins en oncologie pédiatriques et jeter les bases d'un dispositif de suivi à long terme des jeunes patients guéris. Le premier a permis de mettre à jour les missions et l'organisation des « <u>Organisations hospitalières interrégionales de recours en oncologie pédiatrique</u>» (OIR) à la faveur de la réforme des autorisations d'activités de soins en oncologie. Le second constitue la base des orientations pour

structurer <u>le suivi à long terme des jeunes patients guéris</u> dont le risque de séquelles ou de second cancer est plus élevé.

Pour les cancers de mauvais pronostic, la détection précoce est un enjeu majeur. L'Institut a lancé un appel à candidatures pour promouvoir et labelliser des réseaux de recherche d'excellence spécialisés sur ces cancers. Deux réseaux ont été labellisés. À terme, ce seront 6 localisations de cancers² de mauvais pronostic qui en bénéficieront.

ACCÉLÉRER LA RECHERCHE ET L'ACCÈS AUX INNOVATIONS POUR GUÉRIR PLUS ET MIEUX

Pour faciliter le choix des tests moléculaires, aujourd'hui largement utilisés pour orienter la stratégie thérapeutique, l'Institut a publié deux nouveaux référentiels pour guider les prescripteurs. Rédigés sur la base des conclusions de groupes d'experts, ils récapitulent la stratégie de tests à mettre en place en vue de la prescription de traitements de précision pour un cancer bronchique non à petites cellules ou un mélanome cutané ou muqueux.

Les cancers de l'enfant constituent un véritable défi pour les chercheurs chargés d'en décrypter les mécanismes et développer les traitements adéquats. Pour favoriser la production et le partage des connaissances et des données, <u>l'Institut a labellisé 3 centres de recherche intégrée d'excellence en cancérologie pédiatrique</u>. Avec le soutien du ministère en charge de la recherche, ils assurent une triple mission d'intégration, de structuration et de valorisation de la recherche.

La coopération internationale est un vecteur de progrès majeur pour tous les concitoyens. Elle permet de capitaliser sur les avancées des pays les plus en pointe en matière de lutte contre les cancers, de multiplier les axes de recherche et de favoriser le partage des connaissances. L'Institut développe de nombreuses collaborations. Sous son impulsion, le <u>G7 cancer</u>, qui réunit les institutions des pays les plus avancés dans le traitement des cancers a été lancé en 2023. Sous la présidence de l'Institut, et en lien avec le National Cancer Institute (NCI) américain, il a organisé la première <u>Conférence internationale de Paris pour un partenariat sur les données relatives au cancer de l'enfant</u>. Cette conférence a permis d'établir des bases solides d'une initiative internationale de partage des données en faveur de la recherche et de la lutte contre les cancers de l'enfant.

Dans le cadre de l'initiative mondiale Cancer Grand Challenges (CGC), initié par deux des plus grands financeurs de la recherche sur le cancer au monde: Cancer Research UK et le National Cancer Institute (NCI) aux États-Unis, l'Institut national du cancer a décidé de rejoindre l'aventure. La participation de l'Institut national du cancer aux Cancer Grand Challenges donne à cette initiative une portée internationale plus forte. Elle met à contribution l'un des plus grands financeurs français de la recherche sur les cancers pour relever les défis majeurs en la matière afin de mener des recherches innovantes. L'Institut est le premier à engager des fonds pour soutenir plusieurs équipes dans le cadre d'une même édition des Cancer Grand Challenges. Sa contribution de 10M€ participe au cofinancement de deux des cinq équipes lauréates du CGC: <u>l'équipe KOODAC et l'équipe PROSPECT</u>.

La recherche a également besoin de l'exploitation et du croisement des données pour éclairer et accélérer l'innovation. Avec l'intelligence artificielle, la constitution de bases de données ouvre des perspectives majeures dans la lutte contre les cancers.

Aussi, la <u>plateforme de données en cancérologie</u> de l'Institut continue son développement. Unique en Europe par son ampleur, elle réunit les informations de plus de 7,5 millions de

² Il s'agit du poumon-plèvre, du foie, du pancréas, de l'œsophage, du système nerveux central et des leucémies aiguës secondaires.

personnes. Elle obtient l'autorisation de la CNIL d'intégrer des données directement issues des dossiers de patients. Cet ajout de sources médicalisées, qui s'opère selon les règles de sécurité et de confidentialité en vigueur, permettra une analyse plus précise des parcours patients dans l'ensemble des champs de la cancérologie.

Repères budgétaires

Le montant des recettes pour l'année 2023 atteint 114,2 M€ (129,3 M€ en 2022). 88 % des ressources de l'Institut sont issus de l'État (100,3 M€ d'euros dont 62 M€ alloués par le ministère en charge de la recherche et 38,3 par le ministère en charge de la santé).

Sur les 147,4 M€ de dépenses en 2023 (120,2 M€ en 2022), 70 % sont consacrés aux interventions et bénéficient directement aux acteurs de la lutte contre les cancers sous forme de subventions (financement des projets sélectionnés dans le cadre des appels à projets, des structures comme les Cancéropôles, les SIRIC, les CLIP² ou encore les registres des cancers).

Les dépenses liées au fonctionnement, qui intègrent également les financements d'études et les dépenses de communication, représentent 20 % du budget de l'Institut; celles relatives aux frais de personnels atteignent 10 %. Les dépenses d'investissement moins de 1 %.

Focus sur l'avancée de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers

À mi-parcours de sa première feuille de route, 177 actions ont déjà été lancées (sur les 237 qu'elle contient), dont 57 initiées en 2023. Si la Stratégie a été établie sur une durée de 10 ans, elle n'est pas pour autant figée. Ainsi, fin 2023, une nouvelle feuille de route "Priorité dépistages" a été présentée pour optimiser et renforcer l'appropriation, par nos concitoyens, aux dépistages organisés. La lutte contre le tabac, premier facteur de risque évitable de cancer, a bénéficié d'un nouvel élan avec l'élaboration du Programme national de lutte contre le tabac 2023 – 2027. Affichant un objectif d'une première génération sans tabac à horizon 2032, il s'inscrit pleinement dans les orientations de la Stratégie décennale.

À ce jour, ce sont près de 75 % des actions qui ont été lancées. L'année 2024 marquera le début d'une évaluation intermédiaire de la Stratégie décennale en lien avec l'ensemble des acteurs impliqués, pour envisager, dès 2025, l'élaboration de la seconde feuille 2026 – 2030.

Accéder ici au <u>3e rapport au président de la République de la Stratégie décennale</u> et au <u>communiqué de</u> presse qui détaille une sélection d'actions.

Téléchargez le rapport d'activité 2023 de l'Institut national du cancer

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr twitter

CONTACTS PRESSE

Responsable des relations media Lydia Dauzet 01 41 10 14 44 Chargée de relations presse Juliette Urvoy 01 41 10 14 41